

*Le budget*

effets néfastes sur la Confédération et sur la façon dont nous nous voyons en tant que nation.

Je sais que mon temps s'épuise, car nous allons maintenant entendre parler de nouvelles restrictions, de nouveaux sacrifices, de nouvelles perturbations pour tous les Canadiens—pas seulement ceux de la région atlantique—dans une minute et demie. Je ne ferai pas d'autres remarques. Je veux savoir ce que le gouvernement conservateur va faire pour nous. Il nous a fait tellement de tort que je ne crois pas qu'il reste quoi que ce soit qu'il puisse nous enlever.

C'est la ronde perpétuelle des coupures pour la sacrosainte réduction du déficit. Le gouvernement souffre d'une maladie rare: la «déficitose». Il fait des tours de passe-passe, ajoutant ici, modifiant le financement là. L'effet net, c'est que la région atlantique y perd. Elle a déjà perdu auparavant, mais elle perd encore avec ce projet de loi.

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Conformément à l'ordre adopté le lundi 19 février 1990, le débat est maintenant ajourné.

**M. le Président:** À l'ordre! Comme il est 16 h 30, conformément à l'ordre adopté le lundi 19 février 1990, la Chambre abordera maintenant les travaux des Voies et Moyens n° 13.

\* \* \*

[Traduction]

## LE BUDGET

### L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE DU MINISTRE DES FINANCES

**L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances) propose:**

Que la Chambre adopte la politique budgétaire générale du gouvernement.

Depuis 1984, ce gouvernement suit un programme cohérent et complet qui devrait permettre aux Canadiens de bénéficier d'une qualité de vie et d'une hausse de niveau de vie sans équivalent dans le monde.

L'un des pivots de ce programme a été la reprise en main des finances de la nation.

Nous avons accordé à cet objectif une importance tout à fait prioritaire. En effet, son atteinte nous assurera d'une plus grande marge de manoeuvre et d'une plus grande liberté d'action pour faire face aux priorités de notre gouvernement et des Canadiens.

L'an dernier, j'ai exposé un plan de réduction du déficit sur cinq ans afin d'atteindre cet objectif. Ce plan constituait, et continue de représenter, la voie à suivre.

À 30,5 milliards de dollars, le déficit du présent exercice est conforme aux prévisions. Cependant, les progrès futurs sont compromis par des tensions inflationnistes bien ancrées dans l'économie.

Je demande aujourd'hui aux Canadiens de nous appuyer en participant à un large programme qui renforcera nos efforts de compression des dépenses publiques. Ce programme nous permettra de maintenir le cap sur la réalisation des objectifs que j'ai exposés dans mon dernier budget: nous ramènerons le déficit à 28,5 milliards de dollars au cours du nouvel exercice: nous le diminuerons de moitié pour l'abaisser à 14 milliards de dollars au cours des trois années suivantes; nous le réduirons encore afin de le ramener à 10 milliards de dollars l'année suivante.

Cela signifie que, dans cinq ans, le gouvernement commencera à rembourser ses obligations et bons du Trésor. Le pays sera nettement engagé sur le chemin d'une diminution appréciable de la dette publique.

J'ai indiqué l'an dernier que, pour chaque dollar de recettes perçues par le gouvernement, les frais d'intérêt sur notre dette représentaient 35 cents, et étaient en augmentation. Il s'agit là de fonds que nous ne pouvons utiliser maintenant pour réduire les impôts ou satisfaire des priorités comme la protection de l'environnement, la recherche-développement et la formation professionnelle. Nous devons payer ces frais d'intérêt. Dans ce budget, j'indiquerai comment, au cours des cinq prochaines années, nous pourrions ramener ces 35 cents à 26 cents—et poursuivre cette baisse.

[Français]

La diminution des paiements d'intérêt en proportion de nos recettes accroîtra notre capacité de répondre aux aspirations des Canadiens.

Voilà une importante raison de réduire notre déficit. Il existe plusieurs autres raisons, non moins importantes.